

NEWSLETTER INNOVATION

Mouvement
des **Entreprises**
de France 

Newsletter #8 - Décembre 2022

Les équipes du MEDEF vous présentent leurs meilleurs vœux 2023.

Le chiffre du mois 350 millions d'euros, les montants consacrés au nouveau Fond national de venture industriel (FNVI) ([lien vers le portail de la Direction générale des entreprises](#))

Mise en place grâce aux fonds de France 2030, le FNVI doit être opérationnel à partir du premier trimestre 2023. Il vise à faire émerger des fonds de capital-risque et capital-développement dédiés à la réindustrialisation via des PME et startups. Il participera en investisseur minoritaire à la création de fonds jusqu'à 250 millions.

Cet outil complète les autres dispositifs Bpifrance existants pour soutenir les projets de réindustrialisation : AAP « Première usine », Diagnostic amorçage industriel, SPI 2 et Prêt nouvelle industrie.

Invitation | La Commission souveraineté du MEDEF vous invite à un échange par visioconférence avec le Secrétaire général pour l'investissement chargé de France 2030 Bruno Bonnell le 18 janvier de 8h30 à 9h30 ([lien vers l'article Les Echos réservé aux abonnés](#))

Cet échange, qui se déroulera par visioconférence, aura pour objectif de faire un point sur le déploiement de France 2030 dans un contexte international marqué par une crise énergétique et l'adoption de mesures protectionnistes étrangères comme l'Inflation Reduction Act aux Etats-Unis.

Nous vous invitons à indiquer d'ici le 13 janvier votre souhait de participer à cette réunion par mail à Stéphanie Tison (email : stison@medef.fr) qui adressera le lien de connexion Teams aux seuls inscrits.

Le Conseil de l'UE trouve un accord sur le Chips Act qui répond en grande partie aux attentes du MEDEF et de ses partenaires ([lien vers l'article d'Euractiv en accès libre](#))

Le 1er décembre, les Etats-membres ont adopté une position commune concernant le Chips Act proposé par la Commission. Cette proposition de législation visant à renforcer la capacité, stratégique pour l'électronique, de production de semi-conducteurs en Europe via un plan de près de 45 Mds€ a fait l'objet d'une position commune adoptée durant l'été par le MEDEF, son homologue allemand le BDI et France Industrie. Les équipes du MEDEF et de ses partenaires ont par ailleurs échangé avec la Commission, les eurodéputés et les représentations permanentes des Etats-membres afin de défendre son contenu.

L'accord adopté par Conseil de l'UE répond aux principales attentes du MEDEF : le spectre des semi-conducteurs dont la production pourra être soutenue par le plan a été élargi à d'autres que les « first-of-a-kind » de prochaine

génération. L'autre crainte à laquelle le Conseil de l'UE a répondu est de limiter la collecte d'informations confidentielles des entreprises par la Commission aux seules périodes de crise.

Les réunions trilogues débiteront une fois la position du Parlement adoptée. Le vote en commission au fond (ITRE) est prévu en janvier 2023, le vote en commissions pour avis associées IMCO est prévu le 12 décembre 2022 et en JURI le 5 décembre 2022. Le vote en plénière est prévu le 13 février 2023.

Appel à contribution des adhérents | Pacte pour l'innovation et la croissance durable entre le MEDEF et son homologue néerlandais le VNO

Nous avons été contactés par le Service économique de l'Ambassade des Pays-Bas dans le cadre de la prochaine signature d'un Pacte pour l'innovation et la croissance durable entre le MEDEF et son homologue hollandais, le VNO.

La signature de ce Pacte résulte d'un communiqué publié par la France et les Pays-Bas sur la mise en œuvre de la [déclaration commune qu'ont prise nos deux pays en août 2021 pour répondre efficacement aux défis mondiaux auxquels nos deux pays sont confrontés](#). Ce Pacte entre nos deux organisations patronales est une demande néerlandaise, inspirée de leur pacte d'innovation signé avec l'Allemagne qui vise à intensifier les coopérations entre les acteurs industriels dans divers domaines tels que l'industrie du futur, la décarbonation, les technologies de rupture (quantique par exemple), etc.

La visite d'Etat d'Emmanuel Macron aux Pays-Bas mi-avril 2023 serait susceptible de constituer le bon moment pour la signature d'un tel Pacte, en présence du MEDEF et du VNO. Le Pacte sera également co-signé par les ministres et donnera naissance à un comité de suivi annuel institutionnel.

Nous vous sollicitons afin d'affiner le contenu de ce pacte en fonction des intérêts et des projets des entreprises françaises aux Pays-Bas.

Pourriez-vous d'ici le 17 janvier nous indiquer par retour de mail à cmariaux@medef.fr les thèmes que vous souhaiteriez voir abordés dans cette déclaration et si votre entreprise / votre fédération porte des projets susceptibles d'être inclus dans le pacte.